



APPEL A CANDIDATURE INTERNE & EXTERNE

LA VILLE DE CASTRES RECRUTE

Un Policier municipal (F/H)

Recrutement statutaire - Cadre d'emploi de catégorie C

Située au cœur du triangle Toulouse - Albi - Carcassonne et à proximité du Sidobre et de la Montagne Noire, Castres, forte de ses 44000 habitants, est idéalement située sur le territoire Tarnais.

Dans un cadre de travail renouvelé avec l'aménagement d'un nouveau poste de police en centre-ville et une organisation de travail fondée sur la préservation de la tranquillité publique et du cadre de vie dans tous les quartiers de la Ville, placé sous l'autorité du Responsable de la Police Municipale et au sein du Service Vie urbaine et Sécurité publique, vous serez chargé de respecter les mesures nécessaires au maintien de la salubrité et de la sécurité publique sur le territoire communal.

La Police Municipale de CASTRES, qui travaille en étroite collaboration avec la Police nationale, est composée de 63 agents dont 37 agents de police municipale et 23 ASVP, répartis en 8 équipes dans 3 sites (Central PM, Poste de Proximité et Centre de Supervision Urbain) :

- 2 groupes jour et 2 groupes nuit de soutien et d'intervention
- 2 brigades de police de proximité et 1 brigade verte
- 1 Centre de Supervision Urbain

Vos Missions principales seront les suivantes :

■ Mettre en œuvre les missions de sécurité urbaine et de police municipale :

- Reconnaître les auteurs de troubles à l'ordre public ;
- Assurer la surveillance générale sur le secteur d'affectation et la résorption des atteintes à la sécurité et la tranquillité publiques ;
- Etre à l'écoute des administrés sur les questions de tranquillité et de sécurité ;
- Rendre compte de l'activité et des informations recueillies auprès de la hiérarchie.

■ Constater les infractions relevant du champ de compétence :

- Faire respecter les arrêtés de police du Maire ;
- Relever les infractions en matière contraventionnelle par le biais de rapports ou via PVE ;
- Interpeller les individus dans le cadre du flagrant délit ;
- Rendre compte à la hiérarchie des infractions délictuelles et criminelles constatées.
- Respecter et exécuter les procédures, règles et consignes.

Et, toute activité nécessaire au bon fonctionnement du Service PM.

Moyens mis à disposition

La Police municipale de Castres met à disposition de ses agents des équipements de dernière génération, garantissant efficacité et sécurité dans l'exercice des missions.

Les agents suivent régulièrement des formations et des entraînements encadrés par un moniteur en maniement des armes ainsi que deux moniteurs spécialisés en bâton et techniques professionnelles d'intervention.

Une séance de sport hebdomadaire, obligatoire, contribue au maintien de la condition physique et à la cohésion des équipes.

Profil requis

- Titulaire du grade de gardien-brigadier de police municipale, expérience de plus de 5 ans souhaitée ;
- Bonne condition physique ;
- A jour des FIA et FPA : agent armé B1 (semi-automatique) B6, B8 et D.

Compétences requises :	Qualités requises :
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les textes législatifs et réglementaires (code pénal, code de procédure pénale, code de la route, pouvoirs de police du Maire, etc.) ; ✓ Connaître les procédures judiciaires et administratives applicables ; ✓ Respect strict des règles et des procédures ; ✓ Maîtrise de l'outil informatique et des écrits professionnels (rapports, procès-verbaux) ; ✓ Capacité à analyser rapidement une situation, à prendre les mesures adaptées et à rendre compte avec précision ; ✓ Réelles capacités relationnelles et de communication pour le dialogue et la médiation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maîtrise de soi, rigueur et sens de l'organisation. ✓ Loyauté, impartialité et discréetion professionnelle. ✓ Esprit d'équipe et sens du service public. ✓ Adaptabilité et disponibilité.

Conditions du poste

- Statutaire + Régime indemnitaire + Prime de fin d'année ;
- 36h par semaine + 6 jours d'ARTT ;
- Comité des Œuvres Sociales.

POSTE À POURVOIR RAPIDEMENT

Les candidatures (lettre de motivation manuscrite, curriculum vitae et dernier arrêté de situation administrative) doivent être adressées à l'attention de **Monsieur le Maire**.

Dépôt privilégié sur le site de la Ville : www.ville-castres.fr - Rubrique « Ma mairie / Recrutement » ou **par courrier** : Mairie de Castres – Direction de Ressources Humaines – BP 10406 – 81108 CASTRES cedex.

➔ AU PLUS TARD LE 26 DECEMBRE 2025.

➔ Pour tout renseignement :

- sur le poste : Franck GAYRAUD, Responsable de la police municipale (☎ 05.63.62.43.01) ou ☎ f.gayraud@ville-castres.fr
- sur la mobilité : Karine EPIPHANE, Responsable recrutement (☎ 05.63.71.58.84) ou ☎ recrutement@ville-castres.fr